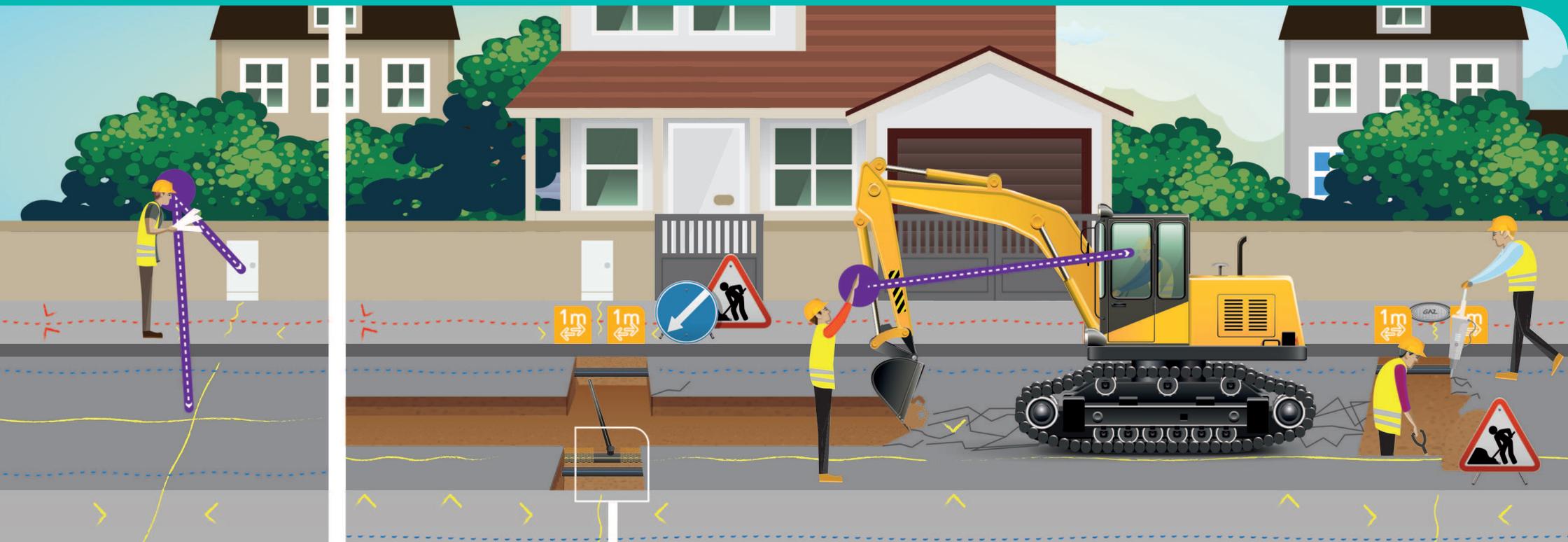
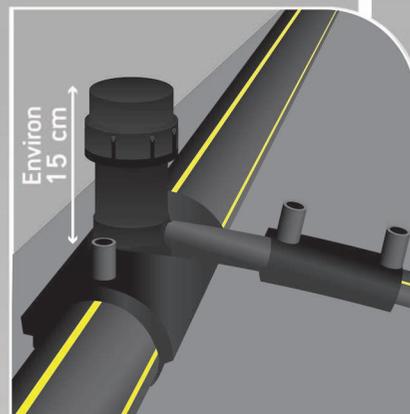


# Travailler en sécurité à l'approche de branchements GAZ



## Avant travaux

- Je lis en priorité les plans
- Je recherche les affleurants gaz
- Je m'assure qu'un marquage est présent pour tout affleurant gaz
- Je prends en compte la zone de précision du marquage en classe A ou B
- Je dispose du compte-rendu de marquage pour plus d'informations



## Pendant les travaux

- Pour les chantiers de grande longueur je dégage d'abord les branchements qui croisent mon chantier puis je réalise le linéaire de terrassement
- J'utilise des moyens mécanisés pour réaliser le décrouitage de l'enrobé
- J'emploie ensuite des techniques douces dès que je creuse dans le fuseau d'incertitude de l'ouvrage gaz : camion aspirateur, **pioche à air**, outils manuels (je dégage, avec précaution, l'ouvrage à la pelle)
- **Soyons prudents !** Je peux trouver des ouvrages gaz sans grillage avertisseur au-dessus, ou sans sable autour (cas des ouvrages anciens, cas des ouvrages récents tubés dans des canalisations anciennes, cas des ouvrages qui ont été posés en technique sans tranchée)
- Je maintiens le marquage piquetage pendant la durée du chantier



Les cas suivants nécessitent un point d'arrêt des travaux à l'abord du branchement et nécessitent a minima l'appel immédiat et celui à l'exploitant :

**1** **Branchement non trouvé**  
dans la bande de 1 mètre de part et d'autre de l'affleurant.

**2** **Endommagement, même superficiel (éraflures, griffes, déformations).**  
Les pompiers sont à appeler en priorité s'il y a une fuite de gaz.

**3** **Constatation d'un ouvrage gaz pris dans le béton**  
sous la chaussée, ou encastré dans un autre ouvrage, empêchant l'avancée des travaux.

